



Fédération des associations d'étudiantes de l'Université de Lausanne

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DES DELEGUÉ-E-S DE LA FAE
DU 5 novembre 2013
17h30, salle 3021 (initialement 4021) de l'Internef

1. Formalités

- 1.1 Élection des scrutateurs et scrutatrices
- 1.2 Adoption de l'ordre du jour
- 1.3 Adoption du PV de l'AD du 25 septembre 2013

2. Communications

- 2.1 Communications du Bureau
- 2.2 Communications des associations membres, des commissions et autres groupes

3. Elections

- 3.1. Commissions de l'AD
- 3.2. Commission de solidarité étudiante
- 3.3. Commissions de la Direction
- 3.4. Commissions de l'UNES
- 3.5. Conseil de la FSLE
- 3.6. Associations

4. Assistant-e-s étudiant-e-s

5. Consultation des copies d'examens

6. Lettre de SUD aux associations

7. Fonctionnement des Conseils de faculté

8. Fagenda

9. Divers

Liste de présence à l'AD du 5 novembre 2013

FTSR	Tirage au sort
AESR	1. Marc Wuarin
1. Eric Girodet	2. Arnaud Blanchard
	3. Fatima Ezzahra Barik
AETH	4. Thomas Birbaum
1. Emmanuelle Jacquat	5. Alexandra Clivio
	6. Laura Muffat
SSP	7. Jonas Schnyder
AESSP	8. Noémie Desmeules
1. Samia Dabboubi	9. Frédéric Cottier
2. Francisco Martin	10. Gaël Freimüller
3. Alessandro Ischii	11. Bérénice Jaccard
4. Jérôme Armengol	12. Bryan Pitteloud
	13. Richard Pachon
Droit	14. Emmanuel Felix
AEDL	15. Laura Stern
1.	16.
2.	17.
AESC	18.
3. Timothy Bollé	19.
	20.
HEC	21.
CHEC	22.
1. Nina Caluori	23.
2. Oriane Piccard	
3. Gautier Jecker	Bureau
4.	1. Etienne Kocher
	2. Olivier Rossi
Lettres	3. Clémence Demay
AEL	4. Flora Garcin
1. Jérémie Pöltier	5. Simon Wursten
2. Thomas Fournier	6. Patric Frei
3. Thierry Schiffmann	7. Hector Kuenzi
4.	8.
GSE	Secrétariat
AEGE	1. Julien Bocquet (procès-verbal)
1. Gaëtan Métral	2.
2.	
	Excusé-e-s
FBM	Marc Schilliger
AEML	Cloé Rawlinson
1. Aurélia Kocher	Paola Antognini
2.	Maxime Chiavaroli (Bureau)
LAB	Nihat Cingöz
1. Maurane Vouga	
2.	

Les membres du Bureau (exécutif) de la FAE sont : Etienne Kocher (co-président), Olivier Rossi (co-président), Clémence Demay, Flora Garcin, Simon Wursten, Patric Frei, Hector Kuenzi.
Secrétaire général : Julien Bocquet

1. Formalités

1.1 Élection des scrutateurs et scrutatrices

Laura et Timothy sont élu-e-s.

1.2 Adoption de l'ordre du jour

Proposition d'ajouter le point :

9. Participation financière à la campagne de l'Initiative pour l'harmonisation des bourses d'études de l'UNES.

ODJ est adopté à l'unanimité tel que modifié

1.3 Adoption du PV de l'AD du 25 septembre 2013

Le procès-verbal de l'AD du 25 septembre 2013 est accepté à une large majorité (4 abstentions).

2. Communications

2.1 Communications du Bureau

Secrétaire général :

- Le Méditerranée a été expulsé samedi passé.
- Medstache : une première demande a été reçue mais incomplète. Serait-il possible d'en envoyer une autre ?
- Contrôle de la liste des délégué-e-s.

Patric :

- Le logo avance bien et sera présenté à l'AD de décembre.

Simon :

- Subventions : pas d'oppositions aux propositions de subventions.
- DDS : aura lieu les 12, 13 et 14 novembre. Le recrutement des bénévoles est pratiquement fini.
- Audit qualité de l'UNIL. L'UNIL vient de faire son auto-évaluation qui sera suivie d'une visite d'expert pour vérifier les dires de l'audit. Ces experts vont rencontrer des groupes-cibles d'étudiant-e-s (1 groupe pour les associations et 1 groupe pour les étudiant-e-s qui ne sont pas engagé-e-s).

Etienne :

- Le Bureau a tenté d'organiser une assemblée générale. Le but est de donner la parole aux étudiant-e-s qui ne sont pas engagé-e-s à la FAE. Le quorum n'a pas été atteint.
- Le Conseil d'Etat vaudois a sorti hier son projet de loi sur l'aide aux études et à la formation professionnelle. La question de l'aide aux études est un peu complexe : il y a l'initiative sur les bourses d'études de l'UNES, il y a un concordat intercantonal et les cantons qui ont une marge de manœuvre. En réaction au projet de loi, nous avons envoyé un communiqué de presse pour dire que c'est bien dans l'ensemble mais que ça pose quelques problèmes (limitation de la durée des aides, par exemple).

Olivier :

- L'UNES a refait le calcul de notre contribution : ce sera plutôt 50000 CHF et pas 58000 CHF.

2.2 Communications des associations membres, des commissions et autres groupes

AESSP :

Le problème du moment est la question de la session d'août.

L'AESSP n'a plus de bureaux et utilise une salle de conférence qui est réservée un jour par semaine.

AEL :

AG a eu lieu la semaine passée et l'équipe fonctionne bien.

CHEC :

Travaille en collaboration avec EF (centre de langue) dans le cadre de stages en entreprises pour favoriser l'apprentissage de l'anglais et remercie les autres assocés de faire connaître ces opportunités.

LAB :

Il y a une demande pour filmer les cours. On ne sait pas encore pourquoi et l'école aimerait savoir l'avis de la FAE.

3. Elections

3.1. Commissions de l'AD

Commission de contrôle :

Bryan Pitteloud

Gaël Freimüller

Fatima Ezzahra Barik

Maurane Vouga

Commission de politique universitaire :

Thomas Fournier

Samia Dabboubi

Gautier Jecker

Gaël Freimüller

Arnaud Blanchard

Laure Muffat

Bryan Pitteloud

Commission sociale :

Marc Wuarin

Noémie Desmeules

Eric Girodet

Commission de la communication :

Marc Wuarin

Laura Stern

Arnaud Blanchard

3.2. Commission de solidarité étudiante

AEGE :

Gaétan Métral

AEL :

Christelle Michel
SSP :
Noémie Desmeules
FBM :
Maurane Vouga
Droit :
Richard Pachon
HEC :
Marc Wuarin
Alexandra Clivio (supp.)

Les membres du Bureau sont suppléants

3.3. Commissions de la Direction

Enseignement :

Candidate-e-s
Droit : Clémence Demay
HEC : Gautier Jecker
FTSR : Eric Girodet
Lettres : Marc Schilliger
SSP : Noémie Desmeules
GSE : à voir
FBM : Aurélia Kocher

Sont élu-e-s

Recherche scientifique :

Deux candidat-e-s :
Eric Girodet et Aurélia Kocher

Il n'y a qu'un siège => vote :

Aurélia : 4

Eric : 17 => élu

Quelques abstentions

COVER :

Thomas Birbaum
Maurane Vouga
Clémence Demay
Olivier Rossi

Sont élu-e-s

Restauration :

Olivier Rossi
Marc Wuarin
Bryan Pitteloud

Sont élus

Culturelle :

Thomas Birbaum

Frédéric Cottier

Sont élus

Sociale :

Hector Kuenzi
Thierry Schiffmann
Frédéric Cottier

Sont élus

Bureau de la Commission sociale :

Bibliothèque :

Gaël Freimüller
Thierry Schiffmann (Marc Schilliger est suppléant)

Sont élus

Egalité des chances :

Hector Kuenzi
Jérémy Poltier

Sont élus

Communication :

Patric Frei
Gaël Freimüller

Sont élus

Relations internationales et mobilité :

Maurane Vouga
Samia Dabboubi
Thierry Schiffmann
Laura Stern
Simon Wursten

Il y a quatre sièges => vote :

Maurane : 12

Samia : 17, élue

Thierry : 19, élu

Laura : 22, élue

Simon : 22, élu

Comité de sélection des échanges :

Samia Dabboubi
Thierry Schiffmann

Il y a un siège => vote :

Samia : 9

Thierry : 15, élu

Durabilité :

Maurane Vouga
Francisco Da Cruz Sousa Martins
Clémence Demay

Sont élu-e-s

De la relève :

Flora Garcin

Est élue

Sports universitaires :

Antonin Chevalley
Marc Wuarin

Sont élus

3.4. Commissions de l'UNES

HoPoKo

Maxime

Commission sociale

CIS :

Thomas
Etienne

CoFi :

Commission de l'égalité :

Jérémie

3.5. Conseil de la FSLE

Géraldine Bouchez
Thierry Schiffmann

Sont élu-e-s

3.6. Associations

Fréquence banane

Jérôme Armengol
Thomas Birbaum

Librairie Basta

Marie Métrailler

4. Assistant-e-s étudiant-e-s

Clémence :

Ce projet existe depuis 2009. L'AD avait décidé de créer ce GT pour parler du statut
Bureau 1192 – Anthropole – 1015 Lausanne – 021/692 25 91 – fae@unil.ch – www.unil.ch/fae

des assistants étudiants. Une prise de position a été adoptée en 2009 et une autre en 2010. Plusieurs problèmes : équité dans la représentation, mise au concours des postes (souvent par piston), charge de travail, tâches assignées, etc. Ce travail s'est fait en collaboration avec ACIDUL.

Idée est qu'un document type accompagne tous les contrats mais l'AD l'avait refusé car ça désavantageait les étudiant-e-s.

Pour faire avancer le dossier, qui s'est un peu enlisé ces derniers mois, un questionnaire a été élaboré pour mieux connaître les conditions de travail des assistant-e-s étudiant-e-s. Pour diffuser ce questionnaire, ce serait très sympathique de la part des assocés de transmettre des noms d'assistant-e-s étudiant-e-s car il n'y a pas de base de données.

Jérémie :

Est-ce que ça concerne les assistants étudiants rattachés à un prof ou aussi à ceux qui bossent pour des institutions (sections) ?

Clémence :

Pour l'élaboration du questionnaire, s'est concentrée sur les assistants étudiants liés à des profs mais tous les assistants étudiants sont concernés.

Francisco :

Il y a des listes sur l'annuaire de l'UNIL.

Clémence :

Oui, mais ce n'est pas à jour pour toutes les facs.

Thomas F :

Quelques fautes de frappe dans le document.

Arnaud :

Est-ce que les assistants étudiants sont membres de la FAE ?

=> oui

Est-ce qu'un mail a été envoyé à tous les étudiants pour demander qui est assistants étudiants ?

Est-ce que la question a été posée aux profs ou aux décanats ?

Aurélia :

Peux donner des noms d'assistants étudiants en médecine

Alessandro

Les décanats ont peut-être les noms ?

Clémence :

Nous partons du principe que les autorités ne seront pas d'accord de nous donner des listes de noms.

Pour le mail tous étudiants, la FAE a un nombre de mail limité et le Bureau préfère éviter le spam (autant que possible).

5. Consultation des copies d'examens

Flora :

Suite à des plaintes d'étudiant-e-s, le Bureau a souhaité se pencher sur la question.

Nous avons pu recueillir quelques informations (cf ci-dessous) et nous cherchons à les compléter.

- Dans la faculté de droit et des sciences criminelles, la consultation ne pose pas de problèmes particuliers. Elle est possible dès le lendemain de la parution des résultats et cela pendant un mois au secrétariat des étudiants.
Ex : DSC - session d'été 2014 – consultation du 10 juillet au 11 août 2014.
- Dans la faculté des SSP, une directive prévoit que les copies sont consultables. Le délai de consultation est prévu par le calendrier administratif. Deux mois après la publication des résultats, les copies d'examens sont archivées et la consultation, même par un enseignant, n'est plus possible.
Ex : SSP session d'été 2014 – consultation le 11 et 14 juillet 2014, ainsi que le 4 et 5 août 2014.
- Le déroulement est similaire dans la Faculté des lettres. La consultation est possible un seul jour avec un horaire différent pour les étudiants étant en échec et ceux ayant réussi.
Ex : Lettre - session d'été 2014 - consultation le 30 juin 2014
- Toutefois, elle reste plus problématique dans la faculté des HEC. La consultation des épreuves se fait sur rendez-vous avec l'administration de la faculté. Il est donné 10 minutes à l'étudiant par copie.
Ex : HEC session juin 2014 – rendez-vous nécessaire pour une consultation
- La faculté de Médecine a prévu d'instaurer l'ouverture de consultation des épreuves dès le mois de janvier.
Ex : Médecine session juin 2014 – détails à suivre
- Aucune information sur le déroulement dans la faculté des Géoscience et environnement et de Théologie et science des religions.

Maurane :

En biologie, deux dates communiquées pendant l'été mais possibilité d'écrire au prof pour voir les copies d'examens.

Gaétan :

FGSE, pas de règlement, entente avec le prof.

Francisco :

SSP, problème avec les contrôles continus : pas de possibilité de consultation pour ceux qui ont la moyenne. Ne sait pas ce que dit exactement le règlement.

Gautier :

Pour HEC, les 10 minutes par examens c'est un total: si on fait quatre examens, 40 minutes de consultation mais pas forcément 10 minutes par copie.

6. Lettre de SUD aux associations

SG:

Ces dernières semaines, le syndicat SUD a fait passablement de bruit sur le campus. Si le Bureau a décidé de mettre ce point à l'ordre du jour, c'est parce que SUD nous
Bureau 1192 – Anthropole – 1015 Lausanne – 021/692 25 91 – fae@unil.ch – www.unil.ch/fae

demande, par le biais d'une lettre qui se trouve dans les documents de préparation de cette AD :

- si nous souhaitons prendre position sur les sujets abordés par SUD
- si nous souhaitons interpeller la Direction au sujet du différend entre SUD et UNISEP

Réponses aux questions soulevées par SUD :

- Taxes de retard

Cette question est certainement la plus épineuse. Les taxes de retard se retrouvent dans de nombreux textes au niveau cantonal (loi), universitaire (directive) et facultaire (règlements). A notre connaissance, cette taxe est un compromis puisque les inscriptions tardives n'ont pas toujours été autorisées et que cette taxe a été quelque sorte « la condition de la tolérance ». Le Bureau va creuser la question et revenir avec plus d'informations.

- « Répression »

SUD parle de « milices privées » et dénonce la politique de la Direction, via UNISEP, en matière de parage des vélos.

A part celles de SUD, la FAE n'a reçu, de mémoire de SG, qu'une plainte concernant les activités d'UNISEP : l'utilisation des puces RFID pour contrôler le va-et-vient de voitures sur les parkings. Après avoir discuté officieusement avec les personnes concernées, il nous semble impossible de prendre parti. Pour ce qui est de parler de ça avec la Direction, le Bureau n'y est pas favorable, d'autant plus que la Direction a déjà reçu les représentant-e-s de SUD. Toutefois, la FAE a abordé la question des espaces de parage pour les vélos au Geopolis.

- Logement

Sans entrer dans les détails de la lettre adressée à M. Junod, nous tenons à dire que la FSLE (Fondation Solidarité Logement Etudiant) est une réalisation concrète de la FAE. Cette fondation gère 75 chambres environ.

Il faut ajouter à cela que la question du logement est malheureusement très complexe : entre la loi sur l'aménagement du territoire, les différentes oppositions, le prix du terrain et celui de la construction. La situation de pénurie de logements est le résultat de plusieurs années d'évolution et il semble difficile de tout résoudre en un tournemain.

- Surveillance à l'UNIL :

La FAE a pris clairement position l'année passée sur la question de la surveillance des données ; les questions liées à Moodle et aux caméras surveillance y sont présentes. L'Assemblée des délégué-e-s avait décidé d'éliminer le paragraphe concernant les cartes magnétiques que le Bureau avait proposé. Les puces RFID n'étaient pas à l'ordre du jour à l'époque.

Etienne :

Faut-il prendre à nouveau position ?

Faut-il interpeller la Direction ?

Faut-il répondre à SUD (la lettre) ?

Position du Bureau :

La FAE a déjà fait des choses sur les points évoqués par SUD. Ne souhaite pas s'allier ou prendre de nouvelles positions. Aucune thématique ne nécessite qu'on précise des choses. Ne souhaite pas que la FAE interpelle la Direction.

Jonas

Ce n'est pas parce que la FAE a déjà fait des choses qu'il ne faut pas soutenir SUD. Il ne s'agit pas de prendre parti. C'est une question de solidarité des luttes.

Arnaud :

On peut garder la neutralité et imaginer une médiation ou un arbitrage de la part du Bureau ou d'un Groupe de travail.

Thomas F :

Ne comprend pas pourquoi le Bureau présente SUD comme un concurrent. La divergence ne concerne que la méthode. On traite les mêmes points.

Samia :

Peut-on les rencontrer avant de se prononcer ? Il faut faire ça plutôt que de spéculer sur un accord.

Jonas :

La FAE défend des intérêts et il ne faut pas avoir peur de la lutte. On n'est pas neutre.

Etienne :

SUD a un conflit avec un organe et nous n'avons pas les infos. Nous pouvons essayer de rencontrer UNISEP et SUD.

Pour les sujets de fond : il y a des amalgames que nous refusons de faire entre les taxes d'études et la répression. On peut créer des GT au cas par cas.

Arnaud :

On peut demander aux principaux acteurs de s'exprimer.

Thomas F :

A l'impression que le Bureau souhaite que la FAE soit la seule voix des étudiants sur le campus.

La question des RFID n'a pas été abordée.

Etienne :

Dans le cadre de l'élaboration de la prise de position « Surveillance des données », le Bureau avait proposé un paragraphe pour dénoncer les possibles dérives dues aux cartes et aux puces mais c'est l'AD qui avait demandé la suppression du paragraphe.

Non, le Bureau n'a pas la prétention d'être la seule voix sur le campus. Mais ce n'est pas une raison pour répondre avec leur ton.

Timothy :

Pour Geopolis on peut payer sans la carte.

Il faut d'abord bien se renseigner avant de prendre position.

Thomas :

Un des buts de la FAE c'est de soutenir les associations lorsqu'elles entreprennent des actions.

Arnaud :

Est pour créer un GT auquel les compétences seront déléguées.

Etienne :

A Thomas F : qu'est-ce que tu entends par soutien ? Par rapport à leurs combats ? Par rapport à la répression qu'ils dénoncent ?

Sur certains sujets nous avons une autre méthode.

Il n'y a pas de sujets qui nécessitent une collaboration.

Il n'y a pas d'opposition de fond.

Hector :

La FAE est encrée dans l'institution et participe au processus de l'institution universitaire. Elle est dans l'administration et un peu moins dans l'action étudiante. Peut-être que SUD est dans un mode d'action que la FAE n'exploite pas. SUD aurait pu venir ce soir et n'est pas là. Il faudrait peut-être les entendre. La FAE n'accepte pas les méthodes de SUD mais il y a des positions que l'on peut partager. Il faudrait discuter des RFID et des taxes de retard.

Etienne :

Si c'était une société d'étudiants de droite, les personnes qui défendent SUD ce soir le ferait-elle également ?

On ne peut pas soutenir par principe et mécaniquement.

Jérémie :

A son avis, la forme est importante et trouve que le courrier de SUD est plutôt violent. N'aime pas le ton outré et martyrologique. Il y a mieux à faire que d'adopter ce type d'attitude.

Jonas :

Ce n'est pas une question d'échiquier politique mais de défense des droits des étudiants.

Pour la violence, c'est peut-être parce que ceux qui écrivent la lettre ont subi une violence.

Jérémie :

Quand on rédige un courrier institutionnel, surtout à des personnes qui travaillent les mêmes sujets, trouve déplacé d'employer ce ton.

Arnaud :

On peut parler des cartes RFID.

Pour la forme, la FAE n'a pas à rentrer dans un ton conflictuel. Rôle dans la neutralité et prendre position sur la globalité de la chose serait malvenu.

Frédéric :

La lettre ne fait pas de proposition concrète. SUD demande un chèque en blanc. Il faudrait demander quelque chose de plus concret pour savoir si l'on souhaite prendre position.

Jérôme :

Trouve qu'il ne faut pas sanctifier SUD. On ne peut pas dire que SUD représente les étudiants : c'est un parti. Pour sa part, est favorable aux caméras de surveillance si cela permet de diminuer les vols.

Etienne :

On ne prétend pas représenter tout le monde. SUD n'a pas proposé de partenariat. Si l'AD décide que ça vaut la peine de s'impliquer, il faut savoir comment. Il y a aussi la question des sujets de fond.

Olivier :

L'AD souhaite-t-elle ouvrir un ou des GT ?

Etienne :

Proposition de vote : 4 GT, 2 par sujet :

Pour SUD vs UNISEP :

GT pour prendre position

GT pour médiation

Pour les questions de fond :

GT pour discuter avec SUD

GT pour traiter de la question des RFID

Arnaud :

Est-ce qu'on peut aussi voter d'abord sur l'entrée en matière ?

Etienne :

Dans ce cas, il y aurait un vote d'entrée en matière sur le conflit et un autre sur les questions de fond.

Question du conflit SUD vs UNISEP :

Vote :

Qui est pour l'entrée en matière sur le conflit ?

8 oui

6 non

5 abstentions

=> on ne fait rien sur cet aspect de la question.

Est-ce que quelqu'un s'oppose à ce que le Bureau réponde que la FAE ne prend pas position dans ce conflit ?

Non => le Bureau informera SUD de cette décision.

Question des différents sujets de fond :

SG :

Attention, on ne peut pas voter l'entrée en matière sur des sujets mais sur la collaboration avec SUD.

Francisco :

On pourrait traiter point par point.

Jérémy :

Les sujets ne sont effectivement pas clos et il n'est pas nécessaire de décider ici s'il faut en rouvrir un ou non. Il s'agit de savoir si nous allons collaborer ou non.

Aurélia :

La question c'est : est-ce que le Bureau parle de ces sujets avec SUD ?

Vote :

Est-ce que le Bureau répond à SUD que nous sommes ouverts à collaborer avec eux sur des sujets précis?

18 oui

1 non

1 abstention

Arnaud :

On pourrait avoir un GT avec la compétence de proposer un argumentaire.

Frédéric :

Le GT pourrait explorer les questions pour réunir des informations pour que l'AD puisse ensuite se prononcer sur la question.

Francisco :

Il faudrait mandater un GT pour prendre contact avec SUD.

Antonin :

Ne voit pas pourquoi on ferait tous ces efforts pour des personnes qui ne sont pas là.

Arnaud :

On peut leur demander à SUD de clarifier leur position et leur demande.

Etienne :

On donne mandat soit au Bureau soit à un GT d'éclaircir la position de SUD

Vote :

Une large majorité est favorable à ce qu'on demande à SUD de préciser sa position :

Qui est pour un GT

3

Qui veut donner mandat au Bureau

13

2 abstentions

Arnaud :

Quelles sont les limites de ce que fait le Bureau.

Francisco :

D'abord le Bureau devrait informer SUD de ce qui s'est fait et ensuite on demande à SUD des propositions concrètes sur lesquelles voter.

SG :

Si on fait ça, ça signifie que c'est SUD qui détermine ce qui sera ensuite voté par l'AD. Il serait plus judicieux, puisque l'AD a voté en faveur d'une proposition de collaboration à SUD, de discuter avec SUD et que ce soit le Bureau qui formule des propositions à l'AD.

Vote :

Qui est pour que SUD formule les propositions pour l'AD :

Personne

Qui est pour que le Bureau, après avoir pris contact avec SUD, formule les propositions :

Large majorité

4 abstentions

7. Fonctionnement des Conseils de faculté

Etienne :

Le sujet ce soir est la direction des conseils de faculté par les décanats.

Jonas :

Problèmes rencontrés lors de la dernière réunion conseil de facultés SSP:

L'ordre du jour est décidé par le décanat et parfois modifié arbitrairement.

Les annexes à l'ODJ sont arrivées en retard.

Non respect des règles par rapport au vote (notamment dans le cas de l'ODJ).

AeSSP va proposer deux changements de règlement : pour que les annexes soient fournies en même temps que l'ODJ + que le CF soit présidé par une personne pour une année et pas par le doyen.

Etienne :

Les conseils de faculté n'ont pas tous la même taille.

Les conseils de faculté ne fonctionnent effectivement pas comme le conseil de l'université, qui a un président élu pour une année et qui n'est pas un membre du rectorat.

Propose un tour des facultés pour savoir comment ça se passe. S'il y a aussi des problèmes.

Simon :

En lettres, c'est le doyen qui dirige mais ça ne pose pas trop de problèmes. Le CF fonctionne très bien pour le moment.

Aurélia :

Pas de problèmes pour le moment en médecine.

Jérémy :

Est d'accord avec Jonas.

Le CF est essentiellement consultatif et trouve d'autant plus absurde d'organiser l'impossibilité d'expression au sein de ces conseils. Il faut que chacun puisse s'y exprimer.

Gautier :

Ce n'est pas le doyen qui préside en HEC. Tout se passe très bien. Enverra un document.

Clémence :

En droit, vice-doyenne dirige. Peu de monde au conseil et ça se passe bien.

Antonin :

Au conseil de l'université, ça se passe assez bien en général surtout que les enjeux chauds sont dans les facs. Le fait d'avoir un président qui fait un effort de neutralité améliore la prise de parole.

Etienne :

Bureau 1192 – Anthropole – 1015 Lausanne – 021/692 25 91 – fae@unil.ch – www.unil.ch/fae

Bureau voulait proposer création d'un GT pour préciser les infos sur les facs et voir si le problème ne se pose qu'en SSP ou si ça vaut la peine d'étendre une réclamation à toutes les facs. Autrement le Bureau peut collecter les infos.

=> personne n'est intéressé à participer au GT.

Qui est pour que le Bureau travaille là-dessus ?

14 oui

4 abstentions

8. Fagenda

Etienne.

Pendant 4 ans, la FAE a envoyé un mail à tout monde.

L'AD a décidé de revenir sur cette décision et de créer le Fagenda. Est en ligne depuis septembre.

Le but est d'avoir le service d'agenda sans embêter en envoyant un mail tous les lundis. Deux conditions :

1. La plateforme est utilisée par les associations pour annoncer leurs événements.
2. La plateforme est régulièrement consultée.

Les assocés de fac ont peu annoncé là-dedans. Comment améliorer ça ?

Une des idées est de changer les catégories et de créer des catégories par faculté (avec possibilité de synchroniser des agendas des assocés dans le Fagenda).

Les assocés sont-elles intéressées par cette proposition ?

Aurélia :

En a parlé au webmaster (AEML) mais le travail n'a pas été fait. Va s'occuper elle-même de noter les événements. Ce serait plus simple si une personne était responsable d'annoncer les événements pour chaque association.

Francisco :

Il faudrait réussir à créer un flux à double sens entre les agendas des associations et le Fagenda.

Jérémie :

N'aime pas le titre. Connotation du complot homosexuel.

Jérôme :

N'aime pas le nom non plus.

Etienne :

C'est embêtant mais ce n'est pas le problème principal.

Marc :

Le problème n'est pas le nom mais plutôt la visibilité. N'avait pas entendu parler du Fagenda.

Pour les catégories, ce n'est pas crucial de les changer.

L'important c'est plutôt de le faire connaître.

Arnaud :

Il y a effectivement un problème de visibilité.

On peut mettre le lien sur le site des associations.

Jérôme :

Au début de l'année, l'agenda papier a été distribué et de nombreux étudiants ont cru que c'était le fagenda.

Etienne :

Même en faisant mieux la pub ça ne marchera pas tant qu'il n'y aura pas des événements dessus. Pour ça, il faut que les assoes mettent leurs événements.

Jérôme :

Le plus simple est effectivement que chaque assoe ait une personne qui annonce les événements.

Qui est pour qu'on change les catégories :

4 oui

5 non

6 abstentions

9. Participation financière à la campagne sur les bourses d'études

Simon :

Il faut participer financièrement à la campagne.

Le Bureau estime que l'on peut contribuer à hauteur de 30000.-

On peut verser 15000.- cette année et 15000.- l'année prochaine.

Thomas F :

C'est bizarre de demander cette somme alors qu'il n'y a pas de budget de l'UNES auquel se référer.

Olivier :

Le budget est assez bien fait.

Simon :

L'UNES s'est quand renseignée et une campagne politique coûte entre 400000.- et 500000.- et le budget de l'UNES est de 300000.-

Marc :

N'a pas de référence par rapport aux années précédentes.

Simon :

Le compte action spéciale sert à couvrir ce genre de dépenses.

La FAE a de toute façon suffisamment de fonds propres.

Etienne :

Budget total de l'UNES pour l'initiative est de 272000.-

Jérôme :

Est-ce que 15000.- est somme adéquate ? Le Bureau voulait-il plus ?

Etienne :

C'est un compromis au sein du Bureau.

Vote

Qui est pour les 15000.-

13 oui

1 abstention

10. Divers

Clémence :

Le 20 novembre, conférence à l'EPFL sur les taxes d'études.

Jonas :

La CAP est toujours vivante et organise une soupe à la courge gratuite demain.